

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 79 (1991)

**Heft:** 4

  

**Artikel:** Un bateau pour la paix

**Autor:** Michel, Andrée

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279666>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Andrée Michel. ►

*Grande figure du féminisme  
et du pacifisme français,  
Andrée Michel (cf. son portrait  
dans FS d'avril 1989)  
nous a fait parvenir le récit  
du voyage auquel elle a participé  
dernièrement dans le Golfe persique,  
dans le cadre d'un «Front  
des femmes pour la paix». (réd.)*



## Un bateau pour la paix

**E**n septembre 1990, réunies à Sanaa, capitale du Yémen, des associations de femmes jordaniennes, palestiniennes, irakiennes, libanaises, syriennes, algériennes, tunisiennes et yéménites ont créé un «Front des femmes pour la paix». Ce Front a décidé d'organiser un bateau des femmes pour la paix regroupant des femmes arabes, européennes, japonaises et américaines. Le bateau portait le nom d'«Ibn Khaldoun».

Outre sa mission de paix, l'«Ibn Khaldoun» s'était donné une mission humanitaire: collecter du lait, de l'alimentation et des médicaments qui, par suite de l'embargo, faisaient défaut aux enfants d'Irak et du Koweït. Ce sont les femmes des associations arabes qui avaient récolté l'argent de ce voyage.

Les femmes du bateau voulaient que la négociation remplace la guerre, et que l'on

stoppe l'embargo de l'alimentation et des médicaments.

Dans la nuit du 26 décembre, à 5 heures du matin, devant la côte d'Oman, des forces américaines, britanniques et australiennes ont été parachutées sur le «Ibn Khaldoun», qui était cerné par neuf navires de guerre. Après avoir molesté femmes et enfants et fait tomber à terre un enfant en bousculant sa mère, les marines ont confisqué documents, appareils photos et pellicules. Pour assurer leur «sécurité», ils ont utilisé des grenades lacrymogènes et aveuglantes. Dans la bousculade, 65 personnes ont été blessées et deux femmes enceintes ont fait une fausse couche. Le capitaine a été battu et on lui a mis les menottes.

Tandis que femmes et enfants étaient détenus pendant dix heures dans les cabines où, par suite de l'arrêt de la ventilation, plusieurs se sont trouvées mal (des cas de lipo-

thymie ont été enregistrés) les marines déchargeaient les médicaments et les aliments que les femmes de plusieurs pays du monde avaient collectés pour les enfants d'Irak et du Koweït. Le bateau a été immobilisé 8 jours dans le Golfe, et pendant ce temps les femmes ont souffert du manque d'eau, distribuée au compte-gouttes.

Un tel acte de piraterie a donné lieu à des réactions nombreuses dans les pays arabes et en Espagne, où la presse a joué un grand rôle, mais la presse américaine et la presse française, qui ont signalé l'arraisonnement de l'«Ibn Khaldoun», ont passé sous silence la confiscation des médicaments et du lait pour les enfants, qui constituaient manifestement une violation de la Convention de Genève, car comment des pays en guerre pour défendre «le droit international» pourraient-ils attenter à la Convention de Genève?

Andrée Michel

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



La Faculté autonome de théologie protestante ouvre une inscription pour **un poste de**

### PROFESSEUR ADJOINT en philologie sémitique et exégèse biblique

**Charge:** Il s'agit d'un poste à charge complète. Enseignement de l'hébreu biblique et des langues apparentées, collaboration à l'enseignement de l'Ancien Testament, direction de recherches et encadrement de travaux, participation aux recherches de l'unité, recherches autonomes.

**Titre exigé:** Doctorat en théologie ou titre jugé équivalent.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 1991.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 17 mai 1991 au **secrétariat de la Faculté autonome protestante, 3, place de l'Université, 1211 Genève 4**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



La Faculté autonome de théologie protestante ouvre une inscription pour **un poste de**

### PROFESSEUR ADJOINT en littérature chrétienne apocryphe

**Charge:** Il s'agit d'un poste à charge complète. Enseignement spécialisé et recherches personnelles dans le domaine de la littérature chrétienne apocryphe et du christianisme au II<sup>e</sup> siècle, direction de thèses et de travaux d'éditions critiques, collaboration aux recherches de l'Association pour l'étude de la littérature chrétienne apocryphe.

**Exigences:** Doctorat en théologie ou titre jugé équivalent.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 1991.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 17 mai 1991 au **secrétariat de la Faculté autonome protestante, 3, place de l'Université, 1211 Genève 4**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.